

Et si les forces aériennes ne quittaient pas la base de Sion?

L'incertitude règne quant au désengagement des forces aériennes de la base de Sion. Le refus du national en juin concernant la réforme de l'armée retarde en effet la décision. Si la chambre du peuple a finalement accepté cette réforme en décembre, le conseil des Etats ne se prononcera pas avant le mois de mars.

Or le départ de la Grande Muette de la base aérienne sédunoise dépend de cette réforme, qui doit établir un équilibre durable entre les prestations de l'armée et les moyens financiers dont elle dispose.

Le calendrier de désengagement semble donc retardé, si l'on en croit Cyrille Fauchère, municipal sédunois en charge de l'aéroport. L'armée ne devrait pas débiter ce désengagement avant fin 2017, alors qu'il était prévu pour le début de la même année. Cyrille Fauchère parle d'un désengagement qu'il espère partiel. Selon lui, les forces aériennes pourraient au final conserver une activité sur la base sédunoise.

Un point de vue défendu par le conseiller national UDC Thomas Hurter. Le Schaffhousois a annoncé mercredi soir dans l'émission de la télévision suisse alémanique 10vor10, qu'il ne sera pas possible de se passer de Sion, si la Suisse entend assurer une surveillance du ciel 24heures sur 24.

Par ailleurs l'arrivée d'un romand, Guy Parmelin, à la tête du département de la défense pourrait être un atout pour le sauvetage de la base aérienne de Sion, selon Cyrille Fauchère. Un avis que partage Jean-René Fournier, qui préside le comité de pilotage stratégique en charge du dossier de la base aérienne. Un comité de pilotage qui a attendu la décision du conseil national sur la réforme de l'armée pour avancer. Il se réunira donc dans les semaines à venir, nous a annoncé Jean-René Fournier.